

Conseil municipal du mardi 10 décembre 2024
COMPTE-RENDU PRESSE

Le compte rendu de la réunion du 19 novembre 2024 est adopté par le Conseil municipal.

DE202411- 585 Modification des tarifs de locations de salles au 1^{er} janvier 2025

Madame le Maire rappelle la délibération n°202212-504 du 6 décembre 2022 fixant les prix des locations de salles à Vandeins. Elle propose la révision des tarifs comme suit :

<u>Salle des Fêtes</u>	Tarifs été 1 ^{er} mai / 31 oct	Tarifs hiver 1 ^{er} nov / 30 avril
Sociétés ou associations communales ou intercommunales *		
Manifestation sans but lucratif	Gratuit	
Manifestation à but lucratif, par jour	130 €	165 €
Sociétés ou associations ou autres *		
Par jour	325 €	360 €
Particuliers résidant dans la commune ou à Montcet *		
1 jour	225 €	260 €
2 jours	335 €	380 €
Par jour supplémentaire	115 €	130 €
Particuliers ne résidant ni dans la commune ni à Montcet *		
1 jour	325 €	360 €
2 jours	485 €	545 €
Par jour supplémentaire	165 €	185 €
Cuisine + hall d'entrée *		
1 jour (en fonction des disponibilités, réservable 1 mois à l'avance maximum)	100 €	
Cuisine + hall pour ventes à emporter Associations communales ou intercommunales *		
1 jour ou 2 jours	50 €	
Réunions diverses hors week-end		
4 heures	80 €	

Location au forfait FETE DES CLASSES *	
Pour les 2 jours	460 €
Location par les conscrits de Vandeins	Gratuit
Location au forfait REVEILLON du 31 décembre *	
Associations communes ou intercommunales	460 €
Particuliers résidant dans la commune ou à Montcet	400€
Particuliers ne résidant ni dans la commune ni à Montcet	460 €
Restaurateur de la commune	565 €
Associations, sociétés ou restaurateurs extérieurs	675€

Presbytère	Tarifs été	Tarifs hiver
	1 ^{er} mai / 31 oct	1 ^{er} nov / 30 avril
Sociétés ou associations communales ou intercommunales		
1 jour	Gratuit	
Particulier		
1 jour	55 €	

- *NB. Les salles devront être libérées le lendemain à 10h.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** les différents tarifs de location des salles tel qu'indiqués ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2025,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Madame le Maire précise que les salles devront être libérées le lendemain à 10h.

DE202411- 586 Modification des tarifs du cimetière et fixation des tarifs du columbarium, au 1^{er} janv 2025

Madame le Maire rappelle la délibération n°202103-431 du 23 mars 2021 fixant les prix des concessions du cimetière communal. Elle propose la modification de ces tarifs ainsi que l'ajout des tarifs du futur columbarium, comme suit :

- Concession	30 ans	1 place	150 €
	30 ans	2 places	300 €
- Cave urne (mini-tombe)	50 ans	1 place	200 €
	50 ans	2 places	400 €
- Pierre carrée (devant jardin du souvenir)	30 ans		200 €
	50 ans		300 €
- Columbarium	15 ans		640 €
	30 ans		770 €
		1 plaque sans gravure	60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **FIXE** les différents tarifs du cimetière tel qu'indiqués ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2025,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

DE202411- 587 DM N°1 Budget principal 2024

Madame Le Maire propose au Conseil municipal de ce jour de faire une décision modificative d'ajustement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
012	6411 Personnel titulaire	+ 1 400€	
012	6413 Personnel non titulaire	+ 3 800€	
012	6450 Charges de SS et prévoyance	+ 1 100€	
012	6470 Autres charges sociales	+ 800€	
65	65568 Autres contributions	+ 2 000€	
65	6558 Autres contributions obligatoires	+ 4 000€	
65	65748 Subv de fonctionnement	+ 1 000€	

023	023 Virement à la section d'investissement	- 14 100€	
TOTAL		0€	0€

SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
21	2138 Autres constructions	-	
		14 100€	
021	021 Virement à la section de fonctionnement		- 14 000€
TOTAL		-14 100€	- 14 000€

Après discussion, le Conseil municipal à l'unanimité ;

ACCEPTÉ la modification de la nouvelle affectation comptable et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Questions diverses

☞ Le conseil municipal avait délibéré en juillet avec un avis favorable pour l'installation d'une borne IRVE (Infrastructures de Recharges des Véhicules Electriques). Le SIEA nous informe que nous pouvons passer la commande pour cette borne IRVE auprès de l'entreprise SERPOLLET. Cette borne sera installée à l'angle du parking de la salle des fêtes.

Yannick LABALME sera le référent pour le suivi de ce dossier, secondé par l'agent communal.

☞ Une nouvelle organisation de la Poste doit d'être adaptée aux nouveaux modes de vie, la numérisation des échanges, la baisse du flux de courrier, une croissance significative des achats de marchandises en ligne. C'est pourquoi une réflexion est menée sur une éventuelle fusion des Postes de Vonnas et Pont de Veyle à partir d'avril 2025. La distribution de courrier ne sera pas impactée par cette nouvelle organisation.

☞ La redevance annuelle du SDIS pour le dispositif ANTARES s'élève à 845.81€, soit une augmentation de 3.87%. (355.05€ en 2019 – 388,68€ en 2023).

☞ La Préfecture de l'Ain nous informe de l'obligation pour les détenteurs d'armes de se déclarer sur le site : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>. Les porteurs d'armes chasseurs, anciens chasseurs et tireurs sportifs non-inscrits dans le SIA (Système d'Information sur les Armes) avant le 31 décembre 2024, ne pourront plus acheter une arme chez un armurier, ni la vendre ou la faire entretenir. La Préfecture propose une journée dédiée à la création de son compte le jeudi 12 décembre en prenant rendez-vous au 04.74.32.30.27.

☞ L'accompagnement des enfants en situation de handicap par une AESH sur le temps méridien sera désormais pris en charge par l'Education Nationale et non plus par les collectivités.

☞ Suite au renouvellement de la convention pour le dispositif de prestations communales en matière d'eau et d'assainissement, Grand Bourg Agglomération revalorise le calcul de base de l'ETP (Emploi Temps Plein) de l'agent communal soit 36 750€.

☞ Mme La Préfète de l'Ain demande de relayer auprès des habitants possédant des volailles le risque élevé d'une épidémie d'Influenza, afin qu'ils prennent leurs dispositions. Le 4 décembre, douze cygnes morts d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) ont été trouvés sur l'Etang Moulin de la commune de Condessiat.

☞ L'ARS (Agence Régionale de Santé) pilote une filière addictologie, regroupant les divers acteurs de santé concernés par cette problématique. Pour renforcer l'information et l'accompagnement des publics sur ces

questions, les mairies ont été destinataires d'affiches et de cartes à mettre à disposition de toute personne souhaitant solliciter un des acteurs.

☞ Le repas du CCAS se fera vendredi 13 décembre à midi au restaurant l'Instant Bressan à Chaveyriat. Des boîtes de chocolats seront distribués pour ceux qui ne pourront pas participer.

☞ Les anciens panneaux détériorés des chemins de randonnée pour le PDIPR vont être remplacés à partir du 12 décembre.

☞ Une première restitution du travail élaboré par l'Agence d'Ingénierie sur les différents scénarios concernant la rénovation de notre commerce est prévue le mercredi 18 décembre à 9h00 en mairie.

Dossiers d'urbanisme

- Examen d'un dossier de DP pour une piscine
- Examen de 2 Cua pour succession

Compte-rendu

Fontaine Jean-Michel : Le Syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc se réunira le jeudi 19 décembre pour les projets du schéma de travaux du réseau de l'eau potable 2025. A noter pour 2025 une augmentation du prix de l'eau.

Bozonnet Alice : La commission de contrôle des listes électorales s'est réunie ce jeudi 5 décembre en mairie pour examiner les nouvelles demandes d'inscriptions et les radiations. Suite aux élections Européennes de juin nous notons une plus forte demande d'inscription, soit 24 inscriptions et 6 radiations. Le nombre d'électeurs s'élève à 510.

Labalme Yannick : présente le devis reçu par le SIEA pour le remplacement de 2 EP (éclairage public) , N°46 sis « chemin de Marmont » et N°44 Sis « Chemin de Genevray » pour un montant de 3 000€ avec un reste à charge à la commune 1 775.88€ TTC. Les élus après échange décident de faire un état des lieux de nos éclairages publics. Yannick Labalme prendra contact avec le SIEA pour les suites à donner. Il présente également le compte-rendu de l'A.G du Syndicat SIEA

A l'encontre des femmes le lundi 25 novembre : Colette Morel-Paclet et Anne Bornet ont participé à une journée d'information sur les violences intrafamiliales organisée à la Préfecture de l'Ain et au Tribunal de Bourg-en-Bresse. Elles précisent que les violences intrafamiliales sont en forte augmentation, beaucoup de féminicides. Au moindre doute, ne pas intervenir, prendre contact avec la Gendarmerie.

- Conférences des Maires du lundi 2 décembre

Invitations à venir

- Vergers dans vos communes le jeudi 12 Décembre à Montrevel en Bresse
- Les Glorieuses de Bresse le vendredi 13 décembre à 14h
- Webinaire sur le Référentiel National des Bâtiments (RNB) introduit par le SIEA le jeudi 19 décembre.
- Invitation vœux le jeudi 09 décembre 19h à St Denis les Bourg à l'Astroboules
Cérémonie des vœux le 24 janvier à Bourg-en-Bresse

La séance est levée à : 22h

Le prochain conseil sera le : le mardi 14 janvier à 19h30